

Procès-Verbal du Comité Syndical

Séance du 9 septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	23	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 00
Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en SOUS PREFECTURE
 D'ISSOUDUN
 Le :
 Et
 Publication ou notification du :

L'an 2024 le 9 septembre à 19h15, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 3 septembre 2024

Présents : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, HERVET Maryse, LAINEZ Sylvie, LEPRAT Monique, LOTH Christelle, MALLET Armelle, MERIOT Nathalie, SAUGET Nicole ; MM : BODIN Olivier, BONNET Michel, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, HERAULT Michel, JOLY Sylvain, LEGNIER François, MAURICEAU Christophe, METIVIER Philippe, NORMAND Franck, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, RENAUDAT Fabrice, VILLALDEA-AVILA Rafaël

Excusés avant donné procuration : M. CHABANCE Fabrice à M. NORMAND Franck ; Mme CIRRE Marie-Line à M. GONTHIER Gilles ; M. LAUVERGEAT Patrice à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël.

Absents : M. AUDEBERT Éric, Mme LE GRANDIC Patricia, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

Table des matières

Appel des membres.....	3
Approbation du procès-verbal du comité syndical du 17 juin 2024	3
Désignation du secrétaire de séance	3
Vente d'un véhicule (référence 090924_01).....	3
Reprise manitou (référence 090924_02)	3
Proposition convention gestion des déchets avec CCPI (référence 090924_03) (annexe)	4
Adhésion au CNAS (référence 090924_04) (annexes)	6
Lancement d'une étude concernant la mise en place d'une part incitative dans la tarification (référence 090924_05).....	7

Comité Syndical du 09/09/24

Appel des membres

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 17 juin 2024

Le procès-verbal du comité syndical du 17 juin 2024 est approuvé à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance

M. GONNET Arnaud est désigné secrétaire de séance

Vente d'un véhicule (référence 090924_01)

Le SICTOM de Champagne Berrichonne dispose d'un parc diversifié de véhicules poids lourds lui permettant d'exercer ses compétences dans le domaine de la collecte des déchets. Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important d'un véhicule affecté à la collecte multi-bennes et sélective, le SICTOM de Champagne Berrichonne souhaite vendre un véhicule. Il est précisé que le véhicule est totalement amorti

Désignation du véhicule	Immatriculation	Année d'acquisition	Compteur kilométrique	Montant de la vente
Camion Ampliroll Mercedes	7970 RR 36	2000	650 000 Km	5 000,00 €

La société Loca Benne 36 a proposé de racheter le véhicule pour un montant de 5 000 €.

La cession du véhicule excédant 4 600 €, une délibération du Comité Syndical est nécessaire pour autoriser Monsieur le Président à céder le camion

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu les statuts du SICTOM de Champagne Berrichonne

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical à l'unanimité :

- Autorise M. le Président à vendre en l'état le véhicule référencé ci-dessus pour un prix de cession de 5 000,00 €.
- Autorise M. le Président à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administrative compétentes.

Reprise manitou (référence 090924_02)

Dans le cadre du remplacement du télescopique du centre de tri, il a été procédé à l'acquisition d'un chariot télescopique.

Cet équipement remplace le chariot élévateur maniscopic de marque MANITOU de 2009.

L'entreprise VIOUX-DUBOIS (36) propose la reprise de ce dernier véhicule

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SICTOM de Champagne Berrichonne,

CONSIDERANT que l'ancien véhicule doit être sorti de l'inventaire

CONSIDERANT la proposition de reprise dudit véhicule, faite par l'entreprise VIOUX-DUBOIS

Le Comité Syndical, ayant délibéré, autorise et décide à l'unanimité :

- De sortir de l'inventaire le véhicule
- D'accepter la reprise de ce véhicule, pour un montant de 20 000 €, par la société VIOUX-DUBOIS, ZI de Larnay, rue des cent septiers, 86580 BIARD
- D'autoriser M. le président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier
- Le montant de la recette sera enregistré sur l'imputation 775 du budget du centre de tri.

Proposition convention gestion des déchets avec CCPI (référence 090924_03) (annexe)

Présentation :

Le SICTOM champagne Berrichonne assure la collecte et le traitement des déchets ménagers des usagers présents sur le territoire des CDC FERCHER et CHAMPAGNE BOISCHAUTS. Il dispose de deux déchetteries permettant aux professionnels de traiter leurs déchets professionnels. L'une de ces deux déchetteries, située sur la commune d'Issoudun permet de collecter le flux des entreprises de cette commune et plus largement de la CCPI.

Outre l'activité de collecte et de traitement des déchets des administrés du SICTOM, le syndicat est titulaire de marchés pour le compte d'autres collectivités **représentant environ 50% de son activité** :

Flux ayant transité par le SICTOM au 02/08/2024 14 844 580 kg

CCPI et entreprises de la CCPI	BOIS	201 740	
CCPI et entreprises de la CCPI	DTQD	2 310	
CCPI et entreprises de la CCPI	CARTON	204 370	
CCPI et entreprises de la CCPI	EMBALLAGE	981 101	
CCPI et entreprises de la CCPI	FERRAILLE	106 620	
CCPI et entreprises de la CCPI	GRAVATS	1 146 260	
CCPI et entreprises de la CCPI	OMR	1 377 120	
CCPI et entreprises de la CCPI	TOUT VENANT	919 260	
CCPI et entreprises de la CCPI	VERRE	436 680	
CCPI et entreprises de la CCPI	VEGETAUX	1 526 400	
		6 901 861	46,49%

CŒUR DE BERRY	VERRE	256 520	
BOISCHAUT CHAMPAGNE	VERRE	159 220	
VAL DE BOUZANE	CARTON	45 980	
		461 720	3,11%